

# Internet : un outil pour les BDP et leur réseau

par Alain Caraco\*

**D**ans ce numéro consacré aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en bibliothèque, il était important qu'un article fasse le point sur les bibliothèques départementales de prêt (BDP) <sup>1</sup>.

Créées progressivement à partir de 1945, les BDP sont au nombre de 96 depuis 1982 et sont maintenant présentes dans tous les départements français. Placées sous l'autorité des conseils généraux depuis 1986, les bibliothèques départementales ont pour mission de constituer et d'aider un réseau de bibliothèques publiques dans les communes de moins de 10 000 habitants. Dans les petites villes, ces bibliothèques sont gérées par des professionnels, mais dans la majorité des villages ce sont des bénévoles qui s'en occupent.

Le rôle principal des BDP consiste à prêter des livres et d'autres documents aux bibliothèques des communes (en complément de leurs collections propres), et à dispenser conseils et formation à leurs équipes. Sauf exception, les BDP ne sont pas ouvertes au public. Leurs biblio-bus sont principalement utilisés pour déposer des livres dans les

bibliothèques du réseau et ne sont pas directement ouverts au public ou aux enfants des écoles.

Bien qu'existant depuis 1969, sous la forme primitive d'Arpanet, Internet n'est apparu que récemment dans les BDP. Ce formidable outil, particulièrement adapté au travail en réseau, est en train d'être apprivoisé par leurs personnels. On peut dire que 1998 a été la grande année de découverte du Web et de la messagerie électronique. À l'été 1999, on peut déjà dresser un premier bilan : les progrès sont rapides, mais le chemin à parcourir est encore bien long !

## De l'outil pour la bibliothèque départementale...

Sauf exception, les BDP ont fait partie des premiers services départementaux à réclamer et à obtenir une connexion à Internet. Dans des cas plus rares, semble-t-il, l'initiative est venue du service informatique ou de la direction générale. Le tableau ci-après donne un état de la progression d'Internet dans les BDP.

Comme on peut le constater immédiatement, si la moitié des BDP sont déjà des utilisatrices d'Internet, moins de 10 % d'entre elles ont franchi le pas pour devenir fournisseurs d'information. Et, pour l'instant, seul le catalogue de la BDP du Val-d'Oise est consultable sur Internet<sup>2</sup>.

## Le rôle de l'ADBDP...

L'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (ADBDP) a sans aucun doute eu un rôle moteur dans ce développement. Son site Web<sup>3</sup>, ouvert en janvier 1998, s'est fixé deux objectifs. D'une part, et tout naturellement, faire connaître les BDP et l'Association par le biais d'Internet. Mais aussi, d'autre part, fournir aux personnels de BDP un portail d'accès facile où ils trouveraient réunis des conseils pour débiter sur Internet, des offres d'emploi, de la documentation professionnelle et une sélection de sites Web orientée lecture publique et classée selon la classification décimale de Dewey.

Depuis juin 1999, le site est complété par une lettre électronique, bimensuelle, chargée d'an-

\* Directeur de la bibliothèque départementale de la Savoie, vice-président et webmestre de l'ADBDP (acaraco@cg73.fr)

Nombre de BDP (sur 96) ayant :	Fin 1996	Fin 1997	Fin 1998	Septembre 1999
Un accès à Internet (Web et messagerie)	3	10	38	63
Un site Web	1	2	7	8
Leur catalogue consultable sur Internet	1	1	1	1

noncer aux personnes intéressées les nouvelles des BDP et les nouvelles pages du site, qui est mis à jour au moins une fois par semaine.

Cette action volontariste a été renforcée par l'organisation d'un voyage d'étude en Finlande, fin septembre 1998<sup>4</sup>, et des journées d'étude de Poitiers, du 12 au 14 novembre 1998, consacrées aux « BDP dans la société de l'information<sup>5</sup> ». Outre les traditionnels exposés, tous sur fond d'Internet projeté sur grand écran, une dizaine de micro-ordinateurs permettaient aux participants, souvent pour la première fois, d'utiliser des cédéroms documentaires et de visiter des sites Web. À la fin de ces journées, certains directeurs de BDP m'ont dit, avec l'émerveillement des néophytes, qu'ils regrettaient que l'intérêt des exposés ne leur ait pas laissé plus de temps pour approfondir leur découverte d'Internet loin des soucis du quotidien !

#### **.. et celui de biblio-fr**

Parmi les autres incitations à faire d'Internet un outil quotidien, il faut naturellement citer biblio-fr<sup>6</sup>. L'inscription à cette liste de discussion modérée, vivement conseillée par l'ADBBDP, a habitué de nombreux collègues à consulter leur messagerie tous les jours, réflexe indispensable si on souhaite que la messagerie serve à quelque chose.

#### **... à l'outil pour son réseau**

Parce qu'il abolit les distances, Internet est un outil rêvé pour des bibliothèques fonctionnant en réseau.

#### **Des sites orientés services au réseau**

La BDP peut tout d'abord fournir des informations à son réseau pour un coût bien inférieur à la distribu-

tion par la poste de documents imprimés. Les huit sites actuellement en service contiennent tous une présentation de la BDP et de ses missions. Seuls ceux du Val-d'Oise, de la Savoie et de l'Essonne vont au-delà de cette introduction et comprennent réellement des pages de services à destination du réseau : contacts, programmes de formation et d'animation, listes de sites Web, publications en ligne, conseils, fiches techniques et annuaire des bibliothèques du réseau.

Les démarches du Val-d'Oise et de la Savoie sont assez similaires : le site de la BDP est réalisé et mis à jour directement par la BDP, et il s'insère dans un ensemble de sites gérés par le conseil général<sup>7</sup>. Dans le Val-d'Oise, la BDP coordonne aussi le site d'un réseau documentaire départemental, tandis qu'en Savoie elle assure la responsabilité éditoriale et technique de l'ensemble des informations culturelles départementales.

La démarche de l'Essonne est différente. Le site a été réalisé par un prestataire extérieur, qui en assure la mise à jour grâce aux informations qui lui sont communiquées par la BDP. Cette sous-traitance a l'avantage de décharger la BDP des questions techniques. En revanche, la réalisation du site en interne, si elle prend du temps, surtout au début, a des vertus pédagogiques importantes pour le personnel de la BDP.

#### **La question du catalogue en ligne**

Si la mise en place d'un site Web orienté services au réseau est une chose relativement aisée et peu coûteuse, il n'en va pas de même pour la mise en ligne du catalogue. Pour l'instant, seule la BDP du Val-d'Oise a donné une orientation résolument bibliographique à son site. Son catalogue est consultable en ligne, avec depuis février 1998

une interface Web qui prenait la suite d'une connexion Telnet ouverte dès 1995.

Il faut dire que, arrivée trop tard pour mettre son catalogue sur Minitel, la BDP du Val-d'Oise avait décidé de prendre de l'avance sur Internet. De plus, des pages sont conçues pour faciliter le transfert de notices entre la BDP et les bibliothèques de son réseau. Ailleurs, les obstacles sont d'ordre économique (l'investissement, encore lourd, en vaut-il la peine, compte tenu du faible nombre de petites bibliothèques reliées à Internet?) et technique (comment éviter une intrusion dans le système de gestion de la bibliothèque?).

#### **Le soutien aux bibliothèques communales**

Le conseil et l'assistance au réseau font partie des missions les plus porteuses d'avenir des BDP. L'appel à projets lancé par les ministères de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement (DATAR), de la Culture et de la Communication (DLL) pour le développement des NTIC dans les bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants, en avril 1998, a favorisé l'éclosion de projets locaux. Sur 237 dossiers déposés, 140 communes ont été retenues pour être subventionnées à hauteur de 50 % de leur dépense d'investissement. Cet appel a été renouvelé en juin 1999, et étendu aux communes ayant jusqu'à 10 000 habitants.

De leur côté, plus du quart des départements ont mis en place leur propre politique d'aide<sup>8</sup>. Il s'agit généralement de subventions pour l'acquisition de matériel et de formation des personnels du réseau aux NTIC. Souvent, ces formations sont assurées par des médiateurs recrutés dans le cadre des emplois-jeunes<sup>9</sup>.

Cependant, il est encore trop tôt pour savoir aujourd'hui quel est le taux de pénétration des NTIC dans les bibliothèques des communes rurales et urbaines. Tout au plus peut-on dire qu'il est très faible et qu'il est promis à un développement rapide.

## Il reste encore beaucoup à faire

Les NTIC ont connu une progression rapide en BDP, certes, mais il reste encore beaucoup à faire.

### S'appropriier ces nouvelles technologies...

Près du tiers des BDP restent à connecter à Internet. Si on compare cette évolution à celle de la propagation du fax, on peut penser que c'est l'affaire de moins de trois ans. Ensuite, l'outil doit se banaliser. Internet doit être disponible sur tous les micros, au même titre que le logiciel de gestion de bibliothèque et que les outils bureautiques courants. Naturellement, il faudra que tous les professionnels des bibliothèques et le personnel administratif sachent l'utiliser et éviter que ce nouveau savoir-faire ne reste la chasse gardée d'une minorité.

Cela suppose de consacrer un temps important à la formation et à la pratique régulière. Ce temps, personne ne l'a, car il y a toujours des choses urgentes ou en retard à faire. Pourtant chacun doit le prendre, car consacrer tout son temps au présent est le meilleur moyen de ne pas voir arriver l'avenir.

### .... et les transférer au réseau

Une fois Internet apprivoisé, les BDP pourront le faire passer du rôle d'outil pour le bibliothécaire, sorte de complément électronique du fonds professionnel, à celui d'outil pour le réseau. Le pivot de

cette démarche est la réalisation d'un site Web orienté services au réseau, comprenant la description complète et directement utilisable des services de la BDP. Par exemple, le programme des formations et les formulaires d'inscription en ligne.

Naturellement, on devra y trouver le catalogue de la BDP, avec la possibilité de récupérer des notices de documents en dépôt, ou lors de l'informatisation d'une bibliothèque communale. Il sera utile de compléter ce site avec une liste de diffusion de messages, sorte de biblio-fr départemental. Enfin, toutes les BDP devront soutenir l'effort d'équipement de leur réseau, en matière tant de conseil que de formation ou de subventions.

## Une ambition légitime et raisonnable

Tous ces objectifs peuvent paraître ambitieux. Ils le sont, légitimement et raisonnablement. Légitimement car, dans une société où de plus en plus d'informations vitales circuleront sur Internet, il n'est pas admissible de laisser une part importante de la population à l'écart de cette ressource. Raisonnablement car d'autres pays se sont déjà engagés dans cette voie, avec quelques longueurs d'avance sur la France.

Lors de mon voyage d'étude en Finlande, en septembre 1998, j'ai pu disposer gratuitement et sans formalités d'un ordinateur avec un accès à Internet, pour préparer un compte-rendu. Lorsque je suis retourné à la banque d'accueil, la bibliothécaire, profitant d'un moment d'accalmie, consultait des sites Web sur Chambéry et la Savoie : voyant d'où je venais, elle avait tout simplement cherché à en savoir plus avec un moteur de recherche. Quatre ans auparavant, cette personne ignorait tout d'Internet.

1. Cet article n'aborde les NTIC que sous l'aspect d'Internet. En ce qui concerne les cédéroms, on pourra se référer aux numéros 62-63 (décembre 1997) et 72-73 (septembre 1999) de *Transversales* (bulletin de liaison de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt). Ces informations pourront être complétées par une visite du site Web de l'ADBDP (<http://www.adbdp.asso.fr>), sections « Les bibliothèques départementales » et « La caisse à outils ».

2. Les BDP ayant un site Web sont les suivantes :

24 - Bibliothèque départementale

de prêt de la Dordogne :

<http://www.perigord.tm.fr/2RICHESS/BDP/accueil.htm>

38 - Bibliothèque départementale

de l'Isère : <http://www.cg38.fr/fr/culture/zcu01le.asp>

71 - Bibliothèque départementale

de prêt de Saône-et-Loire :

<http://www.bdp71.icor.fr>

73 - Bibliothèque départementale de la

Savoie : <http://www.savoie-biblio.com>

91 - Bibliothèque départementale de

prêt de l'Essonne : <http://www.quicksoft.fr/bde>

95 - Bibliothèque départementale du

Val-d'Oise : <http://www.cg95.fr/biblio/bdvo>

971 - Bibliothèque départementale de

prêt de la Guadeloupe : <http://www.cg971.com/biblio>

988 - Bibliothèque Bernheim (Nouvelle-

Calédonie) : <http://www.bernheim.nc>

Cette liste, régulièrement mise à jour,

est disponible sur le site de l'ADBDP :

<http://www.adbdp.asso.fr/lesbdp/sitesbdp.htm>

3. <http://www.adbdp.asso.fr>

4. Le compte-rendu est disponible

en ligne (<http://www.adbdp.asso.fr/association/finlande1998>) ou dans

le numéro 69 (décembre 1998)

de *Transversales*.

5. Les actes sont disponibles

en ligne (<http://www.adbdp.asso.fr/association/je1998>) ou dans le numéro

72-73 (septembre 1999) de *Transversales*.

6. « Pourquoi il est urgent de vous abonner

à biblio-fr (si toutefois ce n'est pas déjà

fait) », Alain Caraco, *Bulletin de l'ABF*

n°182, 1<sup>er</sup> trimestre 1999.

7. Les démarches du Val-d'Oise et de

la Savoie sont exposées en détail

en ligne (<http://www.adbdp.asso.fr/association/je1998/ahary.htm>

et <http://www.adbdp.asso.fr/association/je1998/caraco.htm>).

8. Voir l'enquête publiée dans le numéro 70

(mars 1999) de *Transversales*.

9. Un exemple de programme est visible

en ligne sur le Web de la BDP de la Savoie :

<http://www.savoie-biblio.com>